Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20260127-DEL2026_09-DE

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 27 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents	Mesdames Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Isabelle ETIEMBLE, Françoise GALLOUET, Karine MACE, Françoise HURSON, Amandine HARNAY, Valérie TRAISSAC, Marie-Noëlle MORISE, Laurence LEVEE Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Christian KERAUTRET, Jean-Yves HINAULT, Sébastien BOUL, Philippe GUIGNARD, Yannick CHAPELAIN, Jean-Pierre REGNAULT, Yann HAMON
Absents excusés	Madame Béatrice REDON Messieurs Loïc JAMBOU (pouvoir donné à Eric TOULGOAT), Jean BELLEC (pouvoir donné à Marie-Noëlle MORISE)
Secrétaire de séance	Madame Sylvie GUIGNARD
Secrétaire auxiliaire	Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2026-09 **AIDE A LA PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX – SUBVENTION A TERRES D'ARMOR HABITAT POUR 36 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX RUE DU FOYER**

Rapporteur : Madame Sylvie GUIGNARD – Adjointe à la Cohésion Sociale, à la Santé et à la Dynamique Citoyenne

Par courrier reçu le 24 octobre dernier, le bailleur social Terres d'Armor Habitat a sollicité la Ville de Langueux pour l'octroi d'un financement au titre de la réalisation de 51 logements locatifs sociaux sur le site de l'ancien Foyer de la Baie, conformément au Guide des Aides de l'Habitat 2025.

Cette opération prévoit la création de 51 logements locatifs sociaux répartis comme suit :

- 21 logements en PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration)
- 15 logements en PLUS (Prêt Locatif à Usage Social)
- 15 logements en PLS (Prêt Locatif Social – **non subventionné**)

Terres d'Armor Habitat sollicite une subvention communale à hauteur de 424 500 € (dispositif « Parcelle bâtie de centre urbain à des fins de démolition-reconstruction ») décomposée comme suit :

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20260127-DEL2026_09-DE

- PLAI : 12 000 € x 21 logements = 252 000 €
- PLUS : 11 500 € x 15 logements = 172 500 €

TOTAL = 424 500 €

Le même montant de subvention est sollicité auprès de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Aussi, je vous propose :

⇨ d'autoriser la Ville de Langueux à apporter son financement dans le cadre du dispositif d'aide à la production de logements sociaux à Terres d'Armor Habitat pour la mise en service de 36 logements sur le site de l'ancien Foyer de la Baie à hauteur de 424 500 € ;

⇨ d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches et signer tous documents se rapportant à cette opération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Langueux, le 28 janvier 2026

Le Maire,



Richard HAAS



Le Secrétaire de séance,



Sylvie GUIGNARD